



Le S(M)ICTOM de la Zone Sous-Vosgienne a été créé en 1972 par 62 communes réparties sur trois départements et deux régions différentes. L'idée était, en sus de la prise de conscience du devoir de protéger notre environnement, de résoudre collectivement le problème de la prolifération des dépôts sauvages et des décharges communales.

Depuis sa création, le S(M)ICTOM, à l'image de la gestion des déchets, a fortement évolué. Ainsi, pour la mandature 2014-2020, les élus ont fixé quatre objectifs :

- contenir les hausses sur les factures déchets des habitants ;
- améliorer la qualité du service pour les usagers ;
- communiquer en toute transparence ;
- avoir une gestion exemplaire du S(M)ICTOM.

La réalisation de ces objectifs permet d'être toujours plus performant en matière de prévention de la production de déchets ménagers et assimilés et de valorisation matière et énergétique, avec la volonté de proposer un service de collecte des déchets uniforme, qualitatif et performant pour l'ensemble des usagers.

Afin de répondre à ces orientations, plusieurs règlements viennent régir notre service public de gestion des déchets : règlement de collecte, règlement de redevance incitative, règlement des déchèteries et Programme Local de Prévention des Déchets.

Le présent guide est une traduction ludique et illustrée des différents règlements en vigueur au sein du S(M)ICTOM de la Zone Sous-Vosgienne.

Vous y trouverez également, sous forme de fiches, toutes les informations utiles afin d'agir au quotidien pour produire moins de déchets, les trier au mieux et ainsi réduire notre impact sur l'environnement.

N'hésitez pas à user et abuser de ce guide et à le diffuser largement autour de vous et n'oubliez pas que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

Bonne lecture.

Patrick MIESCH
Président

FICHE N°1

Présentation du S(M)ICTOM

FICHE N°2

La redevance incitative et les démarches administratives

FICHE N°3

La collecte et le traitement des ordures ménagères, des emballages ménagers et des papiers

FICHE N°4

Le tri sélectif et le recyclage des papiers et des emballages ménagers hors verre

FICHE N°5

Le tri sélectif et le recyclage des emballages en verre

FICHE N°6

Les déchèteries

FICHE N°7

La collecte et le traitement des déchets verts

FICHE N°8

La valorisation des déchets

FICHES N°9

La prévention des déchets

FICHES N°10

Les filières et les éco-organismes

FICHE N°11

Les outils mis à disposition par le S(M)ICTOM